

# Saint-Pierre

N°12  
avril  
2017

## notre ville



Magazine d'informations municipales • [www.saint-pierre-du-perray.fr](http://www.saint-pierre-du-perray.fr)



DOSSIER

## 4<sup>e</sup> année sans augmentation des impôts locaux

P.10-12

### ÉLECTIONS 2017

Comment voter  
à St-Pierre-du-Perray ? p.7

### TRAVAUX

Une nouvelle aire de jeux  
à Gavroche p.13

### CADRE DE VIE

Luttons contre les nuisances  
aériennes p.16

# Ba1 MASQUÉ

25 février 2017

## Une ambiance de folie à l'Espace Gainsbourg



# Sommaire

- 2 ÉVÈNEMENT**
- Retour sur le Bal masqué
- 3 ÉDITORIAL**
- 4 RETOUR EN IMAGES**
- Salon d'art
  - 1<sup>er</sup> Salon du Tourisme
- 6 DÉMOCRATIE LOCALE**
- Comment voter aux élections ?
- 10 DOSSIER**
- Budget 2017 :  
Pas d'augmentation des impôts
- 13 VIE LOCALE**
- Nouvelle aire de jeux au Centre de loisirs Gavroche
  - La révision du PLU avance
  - Nuisances aériennes :  
une réunion prévue le 10 mai
  - NAP : la parole est donnée  
aux enfants
  - Manureva : les enfants partent  
en classe verte
- 21 VIE ASSOCIATIVE**
- 25 VIE PRATIQUE**
- 26 TRIBUNE LIBRE**



**Catherine Aliquot-Vialat,**

Maire de Saint-Pierre-du-Perray  
Déléguée de Grand Paris Sud

## “Il fait bon vivre à St Pierre du Perray”

Chers Saint-Perrayens,

Les mois qui arrivent vont être marqués par des élections déterminantes pour notre pays, **pour les communes**, et pour chacun d'entre nous. L'enjeu est important.

Vous venez de recevoir vos nouvelles cartes électorales. Soyez attentifs au numéro de votre bureau de vote et à sa situation, car nous venons de remettre à plat la carte électorale de St Pierre du Perray et avons désormais 8 bureaux de vote (au lieu de 6 précédemment, voir en pages 8-9 de ce magazine). Le vote est un acte civique, et je vous invite à vous mobiliser fortement.

Le budget de la commune a été adopté en séance plénière du Conseil Municipal du 29 mars. Ambitieux, il marque notre détermination à vous donner le meilleur et à améliorer les services. Il soutient les Associations. Il comporte cette année des investissements importants pour répondre à des besoins majeurs, comme la création de la maison médicale dont le dossier avance bien. Tout ceci se fera **sans augmentation du taux communal des impôts locaux pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, selon nos engagements.**

Prochainement, un **local tout neuf** va être mis à disposition du **service jeunesse** afin que nos ados puissent faire leurs activités dans un cadre plus agréable et adapté. Par ailleurs, nous sommes en train d'aménager un espace pour tous autour du lac de la Mairie : des **bancs viennent d'être installés** ; une **aire de street Workout** est en place et sera très bientôt complétée par une **aire de jeux** pour les plus petits. Un lieu de vie à partager.

Il fait bon vivre à St Pierre du Perray !

Fidèlement vôtre.

**Votre Maire,  
Catherine Aliquot-Vialat**

### Magazine municipal d'informations



**Directrice de la publication :**  
Catherine Aliquot-Vialat  
**Rédacteur en chef :**  
Gérard Cerles  
**Mise en page et rédaction :**  
Sébastien Protat  
**Infographiste :**  
Christophe Marchesi

**Photothèque :** Mairie de Saint-Pierre-du-Perray,  
8 rue Vivaldi 91280 Saint-Pierre-du-Perray -  
**Tél. :** 01 69 89 75 00 - **Courriel :** mairie@stpdp.com -  
**Site internet :** www.saint-pierre-du-perray.fr -  
**Impression :** Galaxy Imprimeurs - Tirage : 4800 ex.

21 JANVIER AU 4 FÉVRIER

**Salon d'Art**

Près de 1000 visiteurs sont venus découvrir les oeuvres de nos artistes, qu'ils soient peintres ou sculpteurs. Cette année, notre invité d'honneur était Régis Broustet, adepte de la mise en scène de la vie parisienne. Les classes de la commune sont venues assister à une visite commentée.



**Le palmarès complet :**

Prix du public :  
Claude Poirier - Vietnany - Pastel

Prix du jeune public :  
Pascal Genevois - Vue imprenable - Mixte

Prix du jury peinture :  
Mme Brouwer - Les géants eux - Mixte

Prix du jury sculpture :  
Claire Tardivel - Sortie de pierre - Albâtre

7 AVRIL



**Démonstration à Manureva**

Au programme de cette journée au Centre de loisirs Manureva : chasse aux oeufs puis démonstration de STAFF (art de la manipulation du bâton) par un professionnel avec tous les enfants.

3 FÉVRIER



**Rencontre d'athlétisme inter-maternelles**

C'est une matinée très attendue par tous les enfants de la commune. Encadrés par les enseignants, les agents municipaux et certains parents bénévoles, ils ont pu se mesurer les uns aux autres en participant à trois épreuves : le lancer, le saut en longueur et la course de vitesse. Un classement a ensuite permis de récompenser toutes les classes, et les enfants sont tous repartis avec une médaille.

11 ET 12 MARS



**1<sup>er</sup> Salon du Tourisme d'ici et d'ailleurs...**

Le soleil qui a brillé pendant tout le week-end a certainement donné des idées aux nombreux visiteurs qui ont pu découvrir un Salon dont l'objectif était double. Tout d'abord promouvoir le tourisme local par l'intermédiaire d'exposants implantés sur le territoire de Grand Paris Sud. Pour celles et ceux qui voulaient s'évader encore plus, des agences de voyages ont informé les visiteurs sur des réservations de vacances pour l'été. Une tombola a également permis de remporter de nombreux lots, en particulier un week-end à Honfleur et deux séjours d'une semaine en résidence locative pour toute la famille.



31 MARS



**Visite du chantier du Domaine des villas jasmins**

En présence du promoteur, des entreprises et des élus municipaux.

21 MARS



**Le collège Claudel en concert à Gainsbourg**

Les jeunes des ateliers musicaux et artistiques du collège Camille Claudel se sont produits sur scène à l'Espace Gainsbourg devant leurs camarades. Ils ont ainsi réalisé une répétition générale face au public pour préparer la Fête de la Musique. Ce spectacle avait également pour objectif de sélectionner les meilleurs en chant et en danse. Rendez-vous le 21 juin pour applaudir leurs prestations.

31 MARS



**Fête du carnaval à 4 Saisons**

Le dernier jour de l'école a été fêté comme il se doit à l'école 4 Saisons avec l'organisation d'un carnaval dans le cadre des N.A.P. Un grand bravo aux enfants et aux animateurs.

7 AVRIL

**Remise des prix au Chantier citoyen**

Nos jeunes ont oeuvré pendant une semaine au chemin de la «mare au grand nez» et aux abords du Ru du Bois des Prés Hauts. Ils ont reçu un chèque cadeau de 230 euros.



■ Commémoration du 19 mars 1962

Une cérémonie en hommage à nos anciens combattants



Dirigée par Nicole Lanza Laronce, Correspondante défense, et sous le commandement du Lieutenant Petit, la Cérémonie du 19 mars s'est déroulée dans un grand recueillement.

**DÈS MAINTENANT  
DANS MON DÉPARTEMENT**

**la carte d'identité  
à portée de clic!**

• Je peux faire ma pré-demande en ligne  
• Je gagne du temps  
• Je m'adresse à l'une des mairies à ma disposition\*  
• Mon titre est plus sûr

**MES DÉMARCHES  
à portée de clic!**

\* Liste des mairies équipées du nouveau dispositif disponible sur le site de ma préfecture.

**Nouvelles modalités pour obtenir une carte d'identité**

Depuis le 28 février 2017, les demandes de cartes nationales d'identité (CNI) sont traitées selon des modalités alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques. La nécessité d'identifier le demandeur et de prendre ses empreintes digitales conduit l'utilisateur à se rendre au guichet d'une mairie du département équipée d'un dispositif de recueil et non plus dans sa commune de résidence.

Ces dispositifs de recueil sont installés dans 27 mairies\* du département et permettent de recevoir également les demandes de passeports. \*(Angerville, Arpajon, Athis-Mons, Brétigny, Breuillet, Brunoy, Corbeil-Essonnes, Dourdan, Draveil, Etampes, Etrechy, Evry, Gif-sur-Yvette, La Ferté-Alais, Les Ulis, Longjumeau, Massy, Mennecy, Montgeron, Milly-la-forêt, Morangis, Palaiseau, Ris-Orangis, Savigny, Sainte-Geneviève, Viry-Châtillon, Yerres).

La carte est ensuite à retirer auprès de la Mairie où l'utilisateur a déposé son dossier.



# Comment voter à Saint-Pierre-du-Perray en 2017 ?

Un redécoupage électoral a été effectué à Saint-Pierre-du-Perray afin de tenir compte de l'augmentation de la population et la création de nouveaux quartiers. Tous les numéros des bureaux de votes ont changé. Le bureau centralisateur se trouve à l'Hôtel de Ville au 8 rue Vivaldi et fait partie des trois nouveaux bureaux de votes créés avec celui de la Tour Maury et de l'école Chantefables.

## Une nouvelle carte électorale reçue dans votre boîte aux lettres

**Soyez vigilant**, si vous êtes inscrit sur les listes électorales de Saint-Pierre-du-Perray, vous avez reçu une nouvelle carte électorale avec les informations mises à jour. Le jour du vote, vous devez vous munir d'une pièce d'identité et de votre nouvelle carte. Pour éviter les confusions, nous vous invitons à détruire votre ancienne carte dès que vous avez réceptionné la nouvelle. Afin de vous aider à trouver votre bureau de vote, consultez le plan (p. 8-9) avec la liste des rues se rapportant à chaque bureau de vote.

## Votre nouvelle carte électorale en un clin d'oeil

LIEU DE VOTE				Nom et adresse du bureau de vote dans lequel vous devez aller voter
ESPACE JEAN VILAR 2 avenue des Jasmins 91280 Saint-Pierre-Perray				
NOM - PRÉNOMS - ADRESSE DU TITULAIRE				Nouveau numéro de votre bureau de vote (de 1 jusqu'à 8)
DUPOND Jacques Henri Michel 500 ■■■■ rue Pasteur				
N° d'ordre sur la liste		N° du bureau de vote		Votre numéro d'électeur sur la liste de votre bureau de vote
8		500		
10/02/1945	91 ESSONNE	ÉVRY		N° d'ordre sur la liste
Date de naissance	Département	Commune de naissance		
01/03/2017	Signature du Maire Catherine ALIQUOT-VIALAT		Cachet de la Mairie	N'oubliez pas de signer votre nouvelle carte électorale
	Signature du titulaire Dupond			

## Liste des bureaux de votes

### Bureau de vote n°1 :

Hôtel de Ville  
8 rue Vivaldi

### Bureau de vote n°2 :

Ecole 4 Saisons  
4 rue Vivaldi

### Bureau de vote n°3 :

Tour Maury  
Avenue de la Tour Maury

### Bureau de vote n°4 :

Espace Serge Gainsbourg  
1 rue du Trou Grillon

### Bureau de vote n°5 :

Ecole Anne Frank  
36 avenue Colette

### Bureau de vote n°6 :

Ecole Manureva  
Avenue Manureva

### Bureau de vote n°7 :

Ecole Chantefables  
20 rue de la Mairie

### Bureau de vote n°8 :

Espace Jean Vilar  
2 avenue des Jasmins

**Attention, certains électeurs changent de bureau de vote !**

# Où devez-vous voter en 2017 ?

## Bureau de vote n°6 École Manureva

Allée de Villera y	Rue de Guernesey
Allée Royale	Rue du Paprika
Avenue Boris Vian	Rue du Perray
Avenue Fernand Sastre	Rue du Port aux Sablons
Avenue Manureva	Rue du Romarin
Chemin du Port aux Sablons	Rue du Safran
Impasse Ella Fitzgerald	Rue George Sand
Impasse Louis Armstrong	Rue Georges Brassens
Place Eric Tabarly	Rue Gustave Flaubert
Prom. La Légende des Siècles	Rue Henri Cochet
Route du Golf	Rue Hernani
Route Nationale 446	Rue Honoré de Balzac
Rue Alexandre Dumas	Rue Jacques Brel
Rue Alfred de Musset	Rue Jean Behra
Rue Alphonse Daudet	Rue Jules Barbey d'Aureville
Rue Arthur Rimbaud	Rue Marguerite Duras
Rue Barbara	Rue Pierre de Corneille
Rue Bobby Lapointe	Rue René Descartes
Rue Charles Baudelaire	Rue Ruy Blas
Rue Claude Nougaro	Rue Victor Hugo

## Bureau de vote n°8 Espace Jean Vilar

Chemin de Montgardé  
Chemin des Vignes  
Chemin rural n° 20  
Impasse du Pressoir  
Quai des Platanes  
Rue Ambroise Paré  
Rue de la Mairie  
Rue de la Montagne du Perray  
Rue de l'Imprimerie  
Rue de Montgardé  
Rue des Vignes  
Rue du Vieux Marché  
Rue Pasteur  
Ruelle des Poivres  
Ruelle du Vieux Marché  
Sentier de la Petite Montagne  
Sentier des Bas Griptains  
Sentier des Hauts Griptains  
Sentier des Poivres

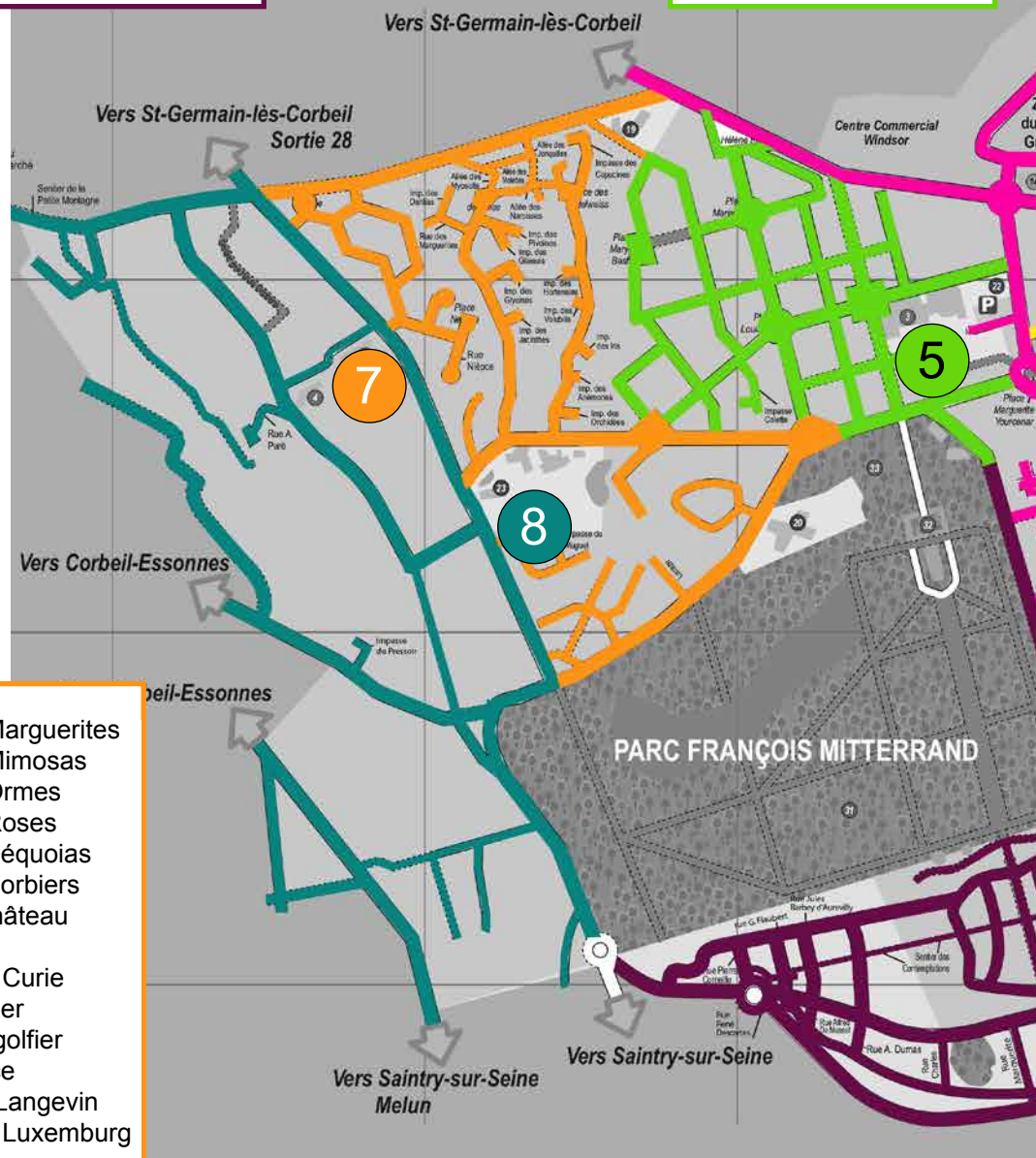
## Bureau de vote n°5 École Anne Frank

Allée du Parc  
Allée Edith Piaf  
Allée Joséphine Baker  
Avenue Colette  
Avenue des Jasmins  
(à partir du n°56 pair)  
(à partir du n°53 impair)  
Avenue Simone de Beauvoir  
Impasse Colette  
Place du 19 mars 1962  
Place Hélène Keller  
Place Louise Labé  
Place Maria Callas  
Rue Chantal Mauduit  
Rue Louise Weiss  
Rue Louise de Vilmorin  
Rue Louise Michel  
Rue Marie Laurencin  
Rue Maryse Bastié  
Rue Suzanne Valadon

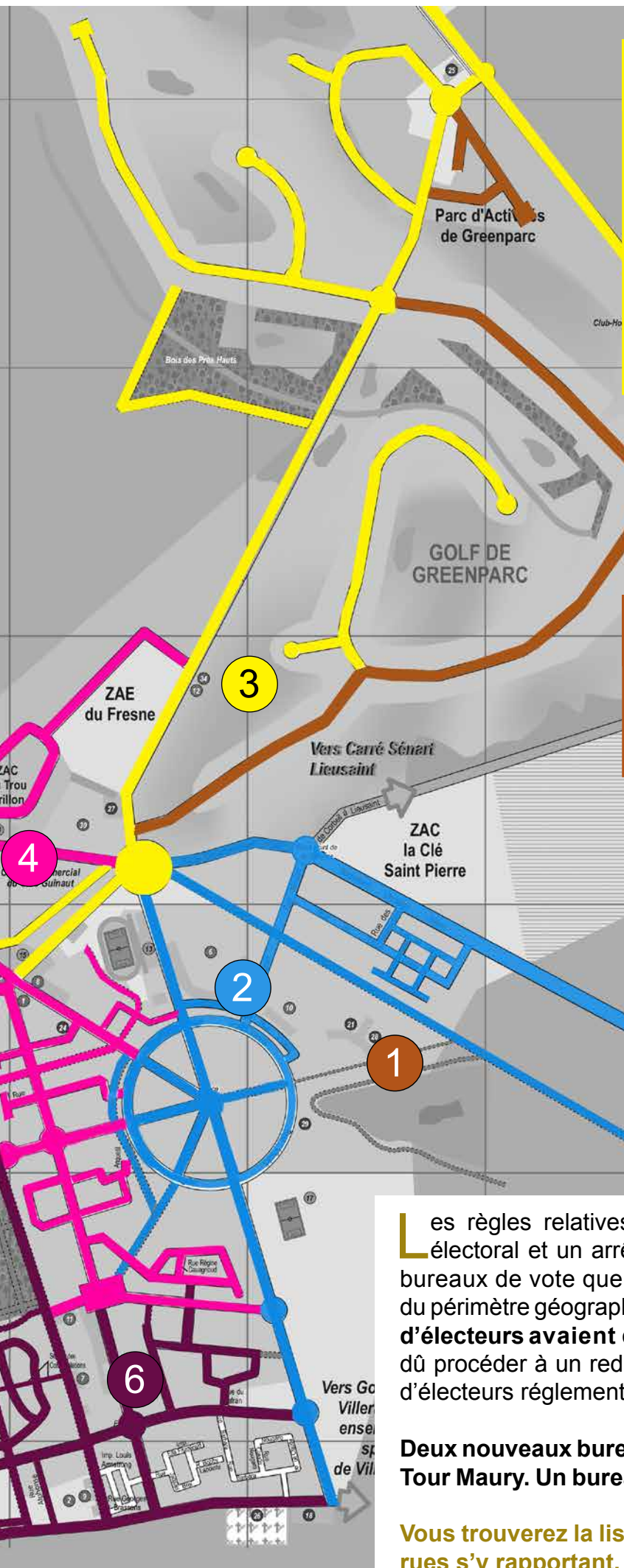
## Bureau de vote n°7 École Chantefables

Allée des Jonquilles  
Allée des Myosotis  
Allée des Narcisses  
Allée des Violettes  
Allée du Belvédère  
Avenue des Jasmins  
(jusqu'au n°51 impair)  
(jusqu'au n°54 pair)  
Chemin de Brie  
Impasse des Anémones  
Impasse des Capucines  
Impasse des Coquelicots  
Impasse des Dahlias  
Impasse des Glaïeuls  
Impasse des Glycines  
Impasse des Hortensias  
Impasse des Iris  
Impasse des Jacinthes  
Impasse des Orchidées  
Impasse des Pivoines  
Impasse des Volubilis  
Impasse du Muguet  
Place Coco Chanel  
Place des Edelweiss  
Place des Lilas  
Place Galilée  
Place Newton Place  
Simone Signoret  
Rue Baron Lacaze  
Rue des Bleuets

Rue des Marguerites  
Rue des Mimosas  
Rue des Ormes  
Rue des Roses  
Rue des Séquoias  
Rue des Sorbiers  
Rue du Château  
Rue Hertz  
Rue Joliot Curie  
Rue Keppler  
Rue Montgolfier  
Rue Niepce  
Rue Paul Langevin  
Rue Rosa Luxemburg







**Bureau de vote n°3  
Tour Maury**

Allée de la Chardonnière  
Avenue de la Tour Maury  
Chemin rural n°2  
Chemin rural n°3 dit la Flache  
Rond Point du Fresne  
Route de Villepècle  
Rue de la Mare à Tissier  
Rue de la Tourlourette  
Rue du Bois des Prés Hauts  
Rue du Commerce  
Rue Traversière

**Bureau de vote n°4  
Espace Gainsbourg**

Allée Gaston Rebuffat  
Allée Roger Rocher  
Allée Vigée Lebrun  
Avenue Alain Colas  
Avenue du Général de Gaulle  
Avenue Jules Ladoumègue  
Avenue Marcel Cerdan  
Avenue Suzanne Lenglen (jusqu'au n°32)  
Cours Jean Jaurès (jusqu'au n°24 pair) (jusqu'au n°15 impair)  
Place Louis Blériot  
Place Marguerite Yourcenar  
Rue Ayrton Senna  
Rue Colette Besson  
Rue Danièle Casanova  
Rue Didier Pironi  
Rue du Clos Guinault  
Rue du Trou Grillon  
Rue Georges Carpentier  
Rue Hélène Boucher  
Rue Jacquard  
Rue Jacques Anquetil  
Rue Régine Cavagnoud  
Rue Robert Bobin

**Bureau de vote n°1  
Hôtel de ville**

Rue du Grand Maury  
Rue Jean Marius  
Rue Léon Appert  
Rue Tellier

**Bureau de vote n°2  
École 4 Saisons**

Allée Antonin Magne	Rue des Bernaches
Allée Lionel Terray	Rue des Libellules
Avenue Louis Lachenal	Rond point de la Garenne
Avenue Suzanne Lenglen (à partir du n°33)	Route départementale 947
Boulevard Christian Jullien	Rue des Petits Prés
Chemin rural n°4 (voie romaine)	Rue des Salamandres
Cours Jean Jaurès (à partir du n°26 pair) (à partir du n°17 impair)	Rue du Héron Cendré
Place de la Liberté	Rue du Triton Créte
	Rue Mozart
	Rue Vivaldi

Les règles relatives aux bureaux de vote sont fixées par le code électoral et un arrêté préfectoral divisant la commune en autant de bureaux de vote que l'exige le nombre d'électeurs, en tenant compte du périmètre géographique. **Dans certains bureaux de vote, le nombre d'électeurs avaient dépassé les 1000 inscrits.** La commune a donc dû procéder à un redécoupage géographique en respectant le nombre d'électeurs réglementaires définis.

**Deux nouveaux bureaux de vote ont été créés à l'Hôtel de Ville et à la Tour Maury. Un bureau de vote a été déplacé à l'école Chantefables.**

**Vous trouverez la liste des 8 bureaux de vote de la commune et des rues s'y rapportant.**

## Interview

**Catherine Aliquot-Vialat**

Maire de Saint-Pierre-du-Perray

Députée de Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart



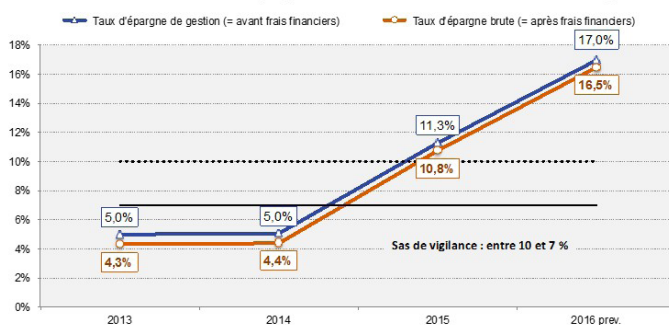
# “Investir sans augmenter les impôts”

### Parlez nous de l'élaboration du budget 2017

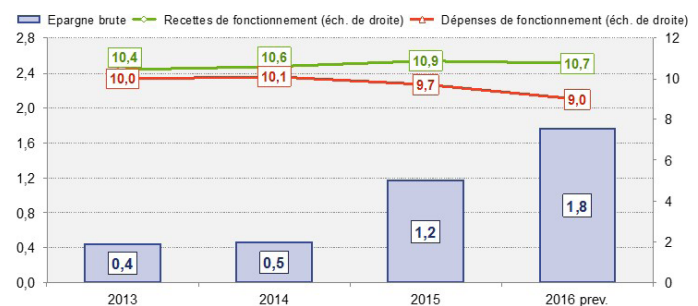
L'élaboration du budget 2017 aurait pu être un exercice difficile de par les contraintes budgétaires extérieures : baisse des dotations de l'Etat aux communes, perte pour notre ville de la dotation de Solidarité Rurale, hausse de la contribution au redressement de la dette publique, baisse de la dotation d'intercommunalité, augmentation de la valeur de point d'indice de la fonction publique.

Mais grâce à la gestion saine menée depuis 2014, attentive à éviter toute dépense superflue, nous avons une prévision sereine de budget pour 2017, encore et **pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, sans augmentation des taux communaux des impôts locaux**. En 3 ans, nous avons fait passer notre taux d'épargne brute de 4,5 % en 2013 - 2014, à 17,2 % en 2016, et dégagé une épargne de 3 Millions d'euros. Cela va d'ailleurs nous être bien utile cette année.

Evolution des taux d'épargne Commune de Saint Pierre du Perray



Evolution de l'épargne brute Commune de Saint Pierre du Perray (en M€)



### Quelles priorités sont fixées cette année ?

Les priorités pour 2017 sont liées aux besoins primordiaux de nos habitants. Le départ de plusieurs de nos médecins a rendu prioritaire l'acquisition d'un bâtiment en vue d'y créer une **Maison médicale**. C'est un investissement important (1,6 Million d'euros) et nous devons aussi prévoir des travaux d'aménagement et d'adaptation pour accueillir des professions médicales et paramédicales. C'est un préalable pour sortir de notre situation de désert médical. Nous ne pourrions pas tolérer une ville nouvelle de plus de 10 000 habitants, en développement, sans une offre convenable de soins médicaux.

Une autre priorité : **la sécurité**. La vidéo protection va être posée, après plusieurs allers-retours avec les services de l'Etat, vigilants sur le choix des caméras. Notre Police Municipale va être renforcée. Nous devrions avoir rapidement 8 agents expérimentés pour la sécurité des biens et des personnes, ainsi qu'un travail de proximité. Nous allons aussi acquérir un nouveau bâtiment pour nos services techniques municipaux (environ 1 Million d'euros) afin que nos agents travaillent dans de meilleures conditions et que nous puissions y stocker les nouvelles machines nécessaires pour entretenir la commune.

Enfin, nous avons cette année choisi d'augmenter les subventions aux Associations sportives (+ 24 %) qui encadrent beaucoup d'activités pour de nombreux jeunes et moins jeunes. Nous poursuivons notre soutien pour l'ensemble des Associations et j'en profite pour remercier tous ceux qui, bénévoles, donnent de leur temps afin que vivent ces Associations.

### Comment continuer à avoir un budget ambitieux sans augmenter les impôts locaux ?

Un budget peut être ambitieux sans augmenter les impôts. C'est en étant vigilant sur chaque dépense, en priorisant, en faisant la chasse au gaspillage, que nous continuerons à dégager des marges pour financer des services et des investissements utiles pour les Saint-Perrayens.

# Finances maîtrisées, investissements utiles pour les habitants sans augmentation de la fiscalité locale



*Le budget de la commune pour 2017 s'équilibre, toutes sections confondues, à 18 344 058.52 €.*

Le budget 2017 bénéficie de la reprise des résultats cumulés des années précédentes soit environ 3 millions d'euros. Ils sont le fruit d'une saine gestion depuis le début du mandat. Ces 3 millions d'euros vont permettre de réaliser des investissements importants et indispensables pour le développement de notre commune, en limitant le recours à l'emprunt.

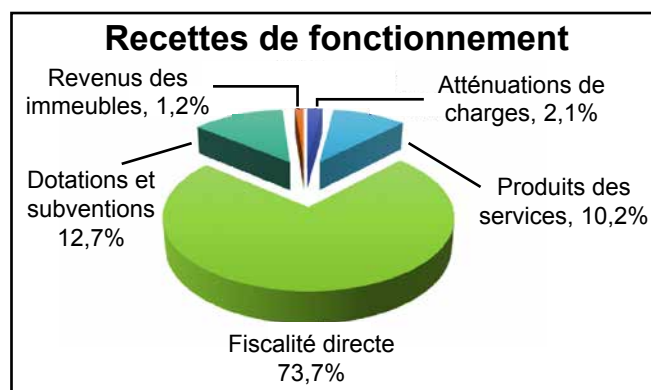
## Budget de fonctionnement : 13 138 891,08 €

Les recettes de fonctionnement proviennent à plus de 86,4% de la fiscalité et des dotations. La participation des usagers aux activités organisées par la collectivité représente quant à elle 10,2% des recettes.

Les taux d'imposition resteront identiques à ceux de 2016. La progression de la recette fiscale est donc issue de l'évolution des bases fiscales comme définie par la loi de finances (0,4% en 2017) ainsi que d'une augmentation des bases liées, notamment, à la livraison de nouvelles habitations sur le territoire.

La baisse des dotations de 27% a deux causes :

- La contribution au redressement des comptes publics, qui malgré l'allègement accordé en loi de finances 2017 au bloc communal, pèse dans nos comptes pour environ 100 000 €.
- La perte de l'éligibilité à la Dotation de Solidarité Rurale (DSR) compte tenu de l'augmentation de la

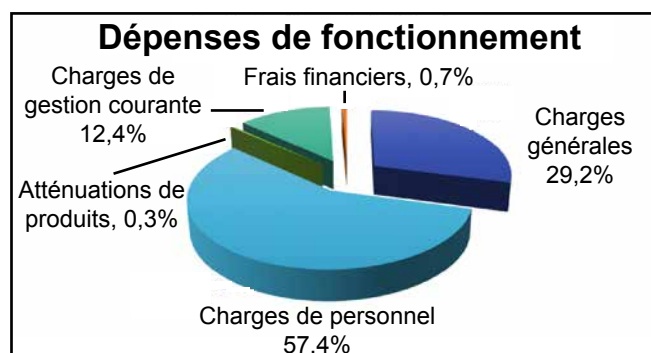


population, qui passe la barre des 10 000 habitants en 2017. C'est une perte de 114 000 € pour la commune.

La proportion de charges de personnel reste dans la moyenne de ce qui est observé pour la strate (56,5%). La commune a transféré la compétence "ordures ménagères" à Grand Paris Sud.

### Pas d'augmentation des 3 taxes communales

Taxe d'habitation	Taxe foncière bâtie	Taxe foncière non bâtie
18,78 %	19,94 %	76,81 %



## Budget d'investissement : 5 205 167,44 €

Des opérations nouvelles sont prévues pour un montant de 4 594 695 €. 2 projets d'envergure sont budgétés : la Maison médicale et le Centre Technique Municipal.

### Des investissements pour améliorer votre quotidien

#### Commune et bâtiments : 1 593 000 € (notamment) :

- Travaux rue des Vignes (336 000 €),
- Travaux suite à étude thermique Hôtel de Ville (300 000 €),
- Rénovation école maternelle Anne Frank (150 000 €),
- Mise aux normes de jeux de cours d'écoles (6 000 €),
- Mise aux normes aires de jeux extérieures (5 000 €),
- Remplacement aire de jeux Intermarché (20 000 €),
- Alarme PPMS dans les groupes scolaires (50 000 €),
- Mise en conformité incendie salle Jean Vilar (50 000 €),
- Frais d'études Maison médicalisée (30 000 €),
- Provision aménagement rez-de-chaussée Maison médicalisée (300 000 €),
- Provision aménagement du CTM (50 000 €),
- Mobilier urbain voiries (45 000 €),
- Remplacement clôture terrain sport à Manureva (20 000 €),
- Aménagement de 2 terrains de sport avenue des Jasmins (200 000 €).

#### Demandes des écoles : 162 000 € (notamment) :

- Revêtement de sol salle polyvalente Chantefleurs (7 000 €),
- Travaux de remise en état, sanitaires, escalier extérieur, porte classe extérieure Chantefleurs (15 000 €),
- Clôture et portail Chantefleurs (18 000 €),
- Cabanon de jardin Chantefleurs (2 000 €),
- Peinture et sol, bibliothèque, salle informatique, bureau Chantefables (30 000 €),
- Réfection des sanitaires Chantefables (50 000 €),
- Remplacement des radiateurs dans les salles de classe Chantefables (5 000 €),
- Remplacement de stores - mise en place de stores intérieurs 4 Saisons (30 000 €),
- Remplacement des radiateurs 4 Saisons (5 000 €).

#### Acquisitions : 2 692 695 € (notamment) :

- Acquisition de la Maison médicale (1 400 000 €),
- Acquisition du Centre Technique Municipal (1 100 000 €),
- Autres (192 695 €).

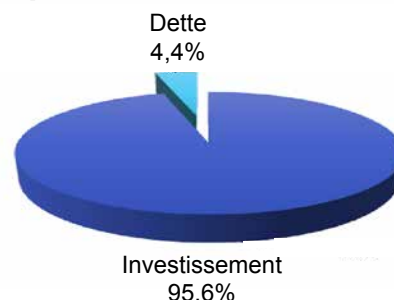
### Les recettes

Les subventions s'élèvent à 140 000 € :

- Extension de la vidéo-protection (70 000 €),
- Subventions venant des réserves parlementaire (30 000 €),
- Fonds de concours venant de Grand Paris Sud (40 000 €),

Des demandes de subventions sont effectuées en ce moment et la recherche de subventions complémentaires auprès d'autres organismes sera menée au cours de l'année.

#### Dépenses d'investissement



Le budget voté au Conseil Municipal du 29 mars a fixé les objectifs à tenir sur l'exercice 2017 pour conforter la situation financière de la commune, lui permettre de développer une politique au service des usagers et de réaliser des opérations d'investissement structurantes pour son territoire. Notre gestion saine permet de tenir ces engagements sans augmenter la fiscalité.



Pose de bancs et poubelles Espace Mairie

## ■ Travaux

### Une nouvelle aire de jeux au Centre de loisirs Gavroche

#### AVANT



#### APRÈS



D'importants travaux ont été menés pendant deux mois au Centre de loisirs Gavroche afin de refaire complètement à neuf l'aire de jeux. Désormais, les enfants peuvent profiter pleinement de ce nouvel espace composé de cinq structures de jeux, d'une piste cyclable et d'un espace polyvalent, sans se blesser.

#### Fiche technique des travaux :

**Surface concernée :** 550 m<sup>2</sup>

**Coût des travaux :** 110 000 € TTC

##### Détail des travaux :

- Travaux de terrassement pour mise en place d'un système de drain permettant de collecter les eaux de pluie compte tenu de la faible capacité de drainage du sol,
- Création du fond de forme et de l'assise pour les jeux et l'espace polyvalent,
- Installation de 5 jeux d'activités variées permettant de couvrir une tranche d'âge allant de 6 mois à 12 ans,
- Création d'une piste cyclable ludique,
- Aménagement paysager de l'espace polyvalent avec mise en place de gazon synthétique.





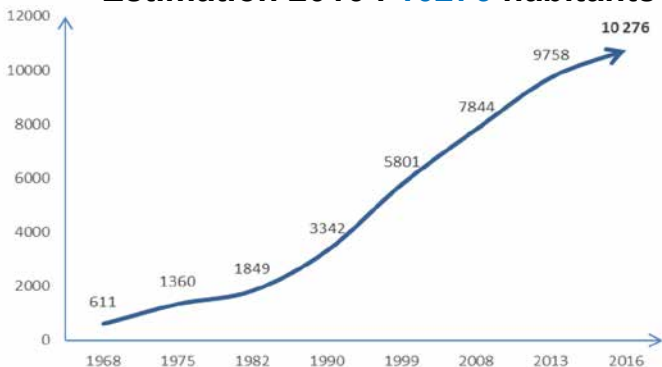
# Du diagnostic au Projet d'Aménagement et de Développement Durables : la révision du PLU avance !

La première étape de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), prescrite depuis la fin d'année 2015, mais réellement engagée depuis l'automne 2016, porte sur l'actualisation du diagnostic qui constitue un état des lieux de la commune. Les éléments de diagnostic et les conclusions qui en découlent font apparaître un certain nombre d'enjeux pour l'avenir. Ces conclusions et ces enjeux constituent le socle de la réflexion engagée pour l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui fixera les orientations retenues pour l'avenir de Saint-Pierre du Perray d'ici à 2030.

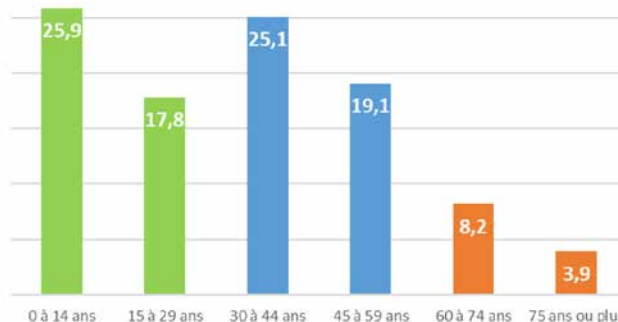
## Quelques éléments de diagnostic

### Évolution de la population

Estimation 2016 : **10276** habitants

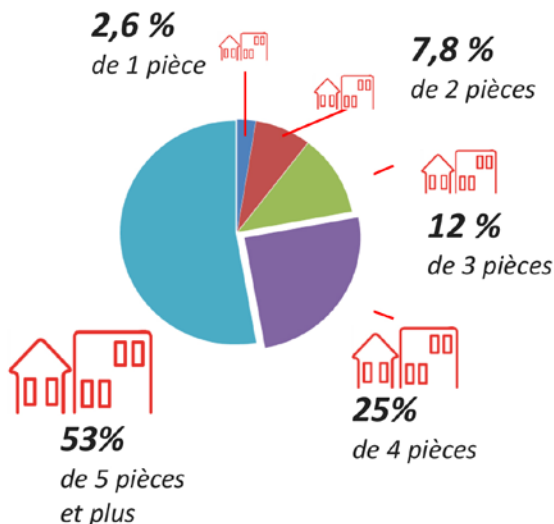


### Répartition en % de la population par tranche d'âge



### Typologie de logements

Estimation 2016 : **4185** logements



**Caractéristiques du parc de logements par nombre de pièces**



Plus de **60 %** du territoire en **espaces naturels et agricoles**

## Restitution de la réunion publique du 1<sup>er</sup> février 2017

La démarche de révision du PLU est conduite en concertation avec les habitants, les associations, les milieux professionnels. La réunion publique a enrichi la réflexion sur de nombreuses thématiques (cadre de vie - environnement - paysage - activités économiques - patrimoine - tourisme - commerces - logement - démographie - équipement). Les remarques, idées et suggestions ont été très intéressantes pour nourrir nos travaux à venir.

# Saint-Pierre-du-Perray, territoire aux multiples facettes, affirme son identité de ville durable à la campagne et son rayonnement au cœur du sud-est francilien

## Axe 1 - Ville Nouvelle en mouvement

- Une ville nouvelle en Opération d'Intérêt National qui a vocation à se développer en maîtrisant sa croissance
- Réaliser une nouvelle offre de logements adaptée aux besoins des Saint-Perrayens
- Conforter l'offre en équipements et développer l'offre touristique et de loisirs
- Optimiser les déplacements et accroître les capacités de stationnement

## Axe 2 - Ville innovante et attractive

- Valoriser et développer l'offre économique, enjeu d'équilibre emploi / habitat
- Améliorer l'environnement des entreprises
- Renforcer l'attractivité du centre-ville

## Axe 3 - Ville nature, ville campagne

- Préserver et améliorer la qualité du paysage urbain et naturel
- Préserver le patrimoine local
- Conforter la présence agricole sur le territoire

## Les prochains rendez-vous

La synthèse du diagnostic peut être consultée en Mairie, elle est également accessible sur le site internet de la commune. L'ensemble du diagnostic est en cours de finalisation, il sera disponible prochainement. Une exposition publique présentant une synthèse du diagnostic et le projet de PADD est prévue à partir de la fin du mois d'avril. Ces panneaux seront également accessibles depuis le site internet de la commune [www.saint-pierre-du-perray.fr](http://www.saint-pierre-du-perray.fr). Le registre de concertation du PLU reste également à votre disposition en Mairie.

## Quel est le rôle du service urbanisme ?

Composé de 3 agents, ce service est votre interlocuteur pour :

- Les autorisations d'occupation du droit des sols (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme...),
- Le cadastre, numérotage, transactions foncières (DIA),
- Le Plan Local d'Urbanisme (zonage et règlement),
- Les cessions de voiries (rétrocessions),
- Les projets urbains, les enquêtes publiques (etc...)

**Attention !** La Loi «CAP», en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> mars 2017, fixe à 150 m<sup>2</sup> de surface de plancher le seuil de recours obligatoire à un architecte pour les personnes physiques qui édifient ou modifient des constructions.

**Service Urbanisme** : 01 69 89 75 14

Ouverture lundi de 13h30 à 17h, mercredi à vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, samedi de 8h30 à 12h.  
Fermeture le mardi.



Le service a été renforcé avec une équipe de trois agents pour répondre à vos besoins. De gauche à droite : Ingrid CORDEIRO, Julie LINEL (Directrice), Léa MAILLARD et Georges PUGIN (Maire-Adjoint).

## ■ Cadre de vie

### Un collectif pour lutter contre les nuisances aériennes



Le Collectif contre les nuisances aériennes à Saint-Pierre-du-Perray s'est constitué en novembre 2016 afin de s'unir avec ceux de Saint-Germain-lès-Corbeil, Etioilles et Soisy-sur-Seine. L'objectif est de dissuader la Direction Générale de l'Aviation Civile sur la systématisation de la route sud ouest par le point de passage abord et les dérives.

L'idée est de mobiliser les citoyens et de mener des actions auprès de l'administration, coordonnées avec celles menées par les autres collectifs et Madame le Maire de Saint-Pierre-du-Perray, Catherine Aliquot-Vialat.

Le but est de convaincre les compagnies aériennes de pousser la trajectoire ascendante directe qui permettrait de réduire la gêne sonore et limiter la pollution de l'air. Un courrier a été adressé en mars 2017 en ce sens. Plusieurs réunions ont déjà été effectuées avec l'ensemble des élus locaux.

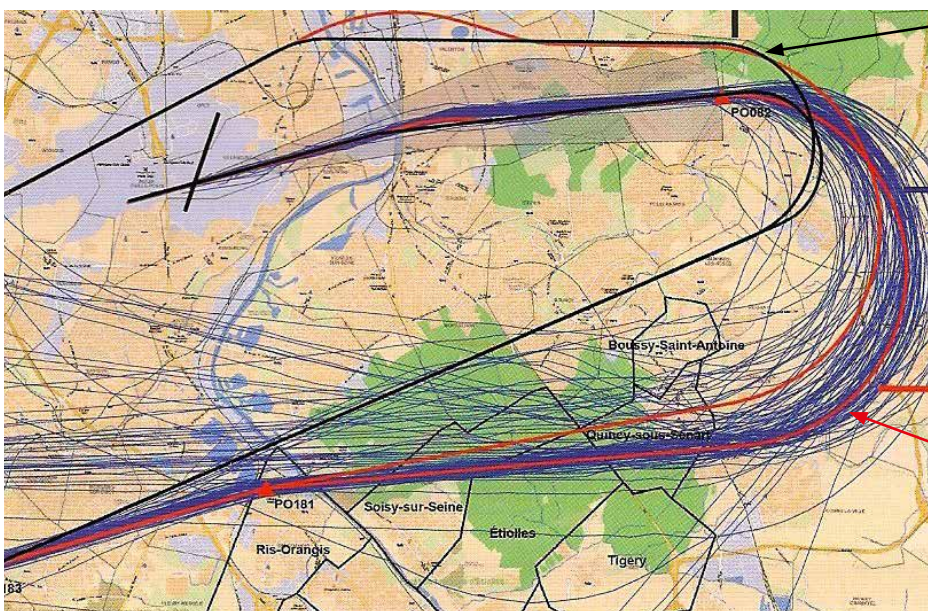
Le collectif de Saint-Pierre-du-Perray va effectuer une campagne de pointage d'avions au dessus de la commune (altitude) en coordination avec Saint-Germain afin d'identifier les dérives à la réglementation.

**Réunion publique en présence de Jean Serrat  
le 10 mai 2017 à 20h30 à la Salle Jean Vilar**

**Rejoindre le collectif contre les nuisances aériennes à Saint-Pierre-du-Perray  
nuisanceaeriennestop@gmail.com**

Notez votre nom, prénom et adresse mail afin que nous soyons nombreux pour faire poids, avec les autres communes, auprès des administrations, DGAC, ACNUSA et Ministère des transports.

### Trajectoire des avions au décollage par l'est depuis Orly



#### **Courbe noire :**

Ce tracé représente la procédure réglementaire depuis plus de 10 ans et qui n'est pas respectée par les compagnies aériennes.

#### **Courbes bleues :**

Ces tracés représentent les trajectoires réellement empruntées par les avions, et montrent clairement que la procédure réglementaire (courbe noire) n'est pas respectée.

#### **Courbe rouge :**

Ce tracé représente la nouvelle procédure qui était proposée par la D.G.A.C. et qui concerne le trafic aérien au-dessus de la Forêt de Sénart.



## ■ Civisme

### Respectons quelques règles pour mieux vivre ensemble

#### ■ Nuisances sonores...

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur durée ou de leur intensité sonore (tondeuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies électriques) ne peuvent être effectués que :

- ▶ Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h.
- ▶ Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- ▶ Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



#### ■ Déchets verts : rappel important



Les sacs de déchets verts ne doivent être **sortis** sur les trottoirs que le **dimanche soir** (veille du ramassage).

De même, les encombrants qui sont ramassés le dernier jeudi du mois, ne doivent être sortis que la veille au soir.

#### ■ Animaux

- ▶ Promener son chien en laisse.
- ▶ Mettre une muselière aux chiens susceptibles d'être dangereux.

Des sacs pour récupérer les déjections de vos animaux sont disponibles en Mairie. Rappelons que vous êtes responsable des déjections de vos animaux dans les lieux publics et que vous devez les ramasser sous peine d'amende.

## ■ Conférence à la Tour Maury

### Un atelier «déchiffrage des étiquettes» pour aider les habitants



Le jeudi 9 mars, Florence Billault, des Ateliers Ecologie Sociale et Familiale, a donné tout au long de la soirée sous forme technique et ludique, des informations et conseils généraux pour mieux comprendre et mieux effectuer ses achats du quotidien.

Indépendamment de ses choix personnels (budget, composition familiale, temps disponible, sensibilité à l'environnement, conditions de production ou préoccupations sur la santé), la connaissance des règles est utile pour tous.

Les produits ménagers, cosmétiques et alimentaires ont été abordés, en donnant des conseils et astuces pour nous guider dans notre choix. Les différents *packagings* mis à

disposition ont permis de mieux connaître les composants, logos et autres informations. La dégustation à l'aveugle de différents sirops a démontré que notre cerveau pouvait être perturbé par une couleur trompeuse et ainsi le goût plus difficile à reconnaître.

Si le décryptage des étiquettes peut paraître compliqué et fastidieux, chacun peut y trouver son intérêt pour prendre de meilleures habitudes. Cette conférence nous a fait prendre conscience qu'il faut parfois se réapproprier ses choix et éviter d'être trop influencé par le marketing des fabricants qui, même s'ils travaillent sur la qualité des produits, cherchent aussi à nous vendre toujours plus et toujours plus cher. **D'une manière générale, il faut préférer les produits simples et moins transformés qui ont aussi l'avantage d'être moins chers !**

# Bon' NAP !



Les NAP sont les Nouvelles Activités Périscolaires. Plus clairement, ce sont les activités et ateliers mis en place par la Municipalité suite à la nouvelle réforme scolaire. Ces temps sont appliqués sur la commune depuis septembre 2014 et concernent les élèves des écoles maternelles et élémentaires de la ville.

Les enfants sont en classe jusqu'à midi et sont ensuite pris en charge par les animateurs. Ils déjeunent puis jouent jusqu'à 14h avant de reprendre le temps scolaire jusqu'à 15h15. A partir de cet horaire-là, les enfants ont accès à des ateliers ludiques, culturels ou sportifs, au choix.

Pour l'année 2016, les élèves peuvent choisir entre les ateliers suivants :



Atelier danse avec Art on Stage

Éveil corporel, éveil aux pratiques artistiques, découverte linguistique, sensibilisation au jardinage, jeux de société, lecture, jeux sportifs, découverte des arts du cirque (détail des activités ci-dessous).

## Quelle activité as-tu choisie et pourquoi ?

Cali, 7 ans : «J'ai choisi de faire de la danse car j'adore apprendre de nouveaux mouvements et puis on va faire un spectacle en fin d'année devant tous les parents. Dans un autre atelier, on va même confectionner nos costumes. C'est génial».

## Comment se déroulent ces temps ?

Arthur, 9 ans : «On pose notre cartable sous le préau puis on rejoint une salle en fonction de

notre classe. Là, un animateur fait l'appel puis nous propose toutes les activités et on choisit».

## Peux-tu t'inscrire à plusieurs activités en même temps ?

Laura, 11 ans : «Quand on est inscrit à une activité, on ne peut pas changer en cours de séance mais on peut choisir des activités différentes selon la période. Par exemple, je fais de la pâtisserie le mardi car j'aime cuisiner mais je joue au Loup Garou le jeudi car c'est amusant».

## As-tu choisi seul ton activité ?

Lukas, 8 ans : «Oui, mes parents ne m'obligent pas à faire une activité et le plus souvent, je choisis une activité pour être avec mes copains».

## Les ateliers en détail

### Eveil corporel

Amener l'enfant à développer ses capacités motrices, à prendre conscience de son corps et de l'espace dans lequel il évolue.

### Lecture

Permettre à l'enfant d'entrer dans l'univers du livre. Lire, écouter et échanger autour d'une histoire.

### Eveil aux pratiques artistiques

Favoriser l'expression par la

pratique de différentes techniques artistiques, notamment la danse avec l'association Art on Stage.

### Découverte linguistique

Découvrir l'anglais par le jeu grâce à l'association English Champions.

### Jeux sportifs

Se confronter à différentes situations : jouer en équipe, contre un adversaire, connaître et respecter les règles du jeu, apprendre à gagner et à perdre.

### Sensibilisation au jardinage

Rapprocher l'enfant et la nature par le biais du jardinage.

### Jeux de société

Favoriser la pratique du jeu sous ses différentes formes.

### Découverte des arts du cirque

Amener les enfants à découvrir le monocycle et le jongle.

## ■ Départ en Classe de découverte pour des enfants de l'école Manureva

### Les enfants ont profité d'un séjour «100% nature»



**D**u 13 au 17 mars 2017, les élèves des classes de CE1 et de CE1/CE2 de mesdames Klifa et Mahé de l'école Manureva ont bénéficié d'une classe de découverte 100 % nature au Domaine de la Source en Bourgogne. Dans une campagne verdoyante, une grande Maison du 18<sup>e</sup> siècle et ses dépendances entièrement rénovées, un vaste parc aux arbres séculaires, le Poney Club de la Source, à seulement 145 km de Paris, plonge les enfants dans un cadre idyllique.

Ce centre est affilié au Poney Club de France et agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et par l'Inspection académique.

#### Au programme de ces 5 jours :

Équitation, menuiserie, fabrication de papier, boulangerie, soins des animaux de la ferme, cirque et de nombreuses activités en plein air. Les enfants ont vécu des moments irremplaçables qui resteront gravés longtemps dans leur mémoire. **La Mairie a financé 50 % de ce séjour.**



## ■ Relation intergénérationnelle

### Seniors et enfants en partage à la Maison des Petits Pas



Une relation intergénérationnelle a été créée par Madame Rochard, Directrice de la Maison des Petits Pas, entre les enfants et une petite équipe de seniors

choisie par Madame Thériaud, Adjointe aux seniors, composée de Mesdames Martine David, Claude Blanc, Yvette Bouju et Thérèse Thériaud. Tous les quinze jours, l'une d'entre elles partage une heure avec les enfants pour diverses activités : collage, modelage, peinture, chant ou marionnettes.

## FLASH INFO

### La fibre optique avance...

Toutes les armoires seront installées d'ici la fin du mois de mai. Dans un deuxième temps et jusqu'à la fin de l'année 2017, la fibre sera tirée dans toutes les rues de la commune. Elle devrait être accessible aux premiers habitants au 2<sup>e</sup> semestre 2018.

### Projet d'ouverture d'une deuxième M.A.M. : faites vous connaître !

L'ouverture de notre 2<sup>e</sup> Maison d'assistantes maternelles est prévue pour le mois de septembre. Si vous êtes porteuse d'un projet pour travailler en M.A.M., nous vous invitons à nous adresser un courrier à l'attention de Madame le Maire avant le 15 mai 2017. Vous serez contactée rapidement.

## Jeunesse

### Participez aux chantiers citoyens du 24 au 28 juillet 2017



**B**risfer est un dispositif ciblant les jeunes de 16 à 25 ans qui souhaitent s'investir durant une semaine et agir en faveur de la préservation de l'environnement sur leur commune.

Le chantier est ouvert pour 8 jeunes «habitants à Saint-Pierre-du-Perray». L'équipe sera encadrée par des animateurs du SIREDOM et la restauration du midi est prise en charge par la commune.

À l'issue du chantier, les jeunes recevront une gratification de 230 euros en chèques cadeaux multi enseignes.

*Pour participer au chantier, il suffit de télécharger le dossier d'inscription selon votre âge sur le site internet de la commune ou sur [www.siredom.com](http://www.siredom.com).*

**Réunion d'information et inscription en Mairie le samedi 17 juin à 10h30**  
(dossier complet impératif et mineur accompagné obligatoirement d'un adulte)

## Familles

### Partez une journée à Houlgate



La Municipalité propose aux familles saint-perrayennes de partir une journée à la mer à Houlgate (Calvados) :

**Date** : samedi 22 juillet 2017

RDV 6h devant l'Hôtel de ville - Départ : 6h30  
Retour vers 21h – départ de Houlgate vers 18h

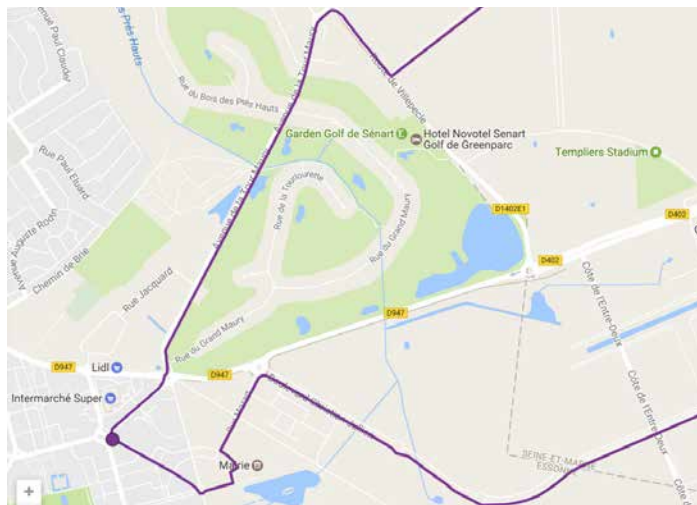
**Inscription** : du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2017

**Tarifs** : Imposable (10€ par adulte et 5€ par enfant)  
Non imposable (5€ par adulte et 3€ par enfant)  
(Règlement par chèque ou espèce)

Fiche sanitaire à remplir (1 par personne). Repas non compris. **Contact** : Mme Ferreira au 01 69 89 75 34

## Marathon de Sénart le 1<sup>er</sup> mai

### Il fait étape à St-Pierre-du-Perray



**Venez les encourager...**

Restrictions de circulation et de stationnement dans certaines rues pour assurer la sécurité des coureurs : *Route de Villepècle, avenue de la Tour Maury, rond-point du Fresne, rue du commerce, cours Jean Jaurès, place de la Liberté, rue Vivaldi, rue Mozart et boulevard Christian Jullien.*

**Attention** : toutes ces rues seront interdites à la circulation et au stationnement de 8h45 à 11h.

■ Association Club gymnique de Saint-Pierre-du-Perray

**Atteinte d'une maladie génétique, Malia affiche son sourire à la gym**



Elle avait tout juste 4 ans quand elle s'est présentée au club de gymnastique pour s'inscrire. Malia, aujourd'hui âgée de bientôt 6 ans, en est à sa deuxième année en section Babygym. Sa maman, Sophie, était ravie de trouver un club pour sa fille. Touchée par la maladie génétique «*Cornelia Delange*», engendrant un retard moteur et psychologique, Malia ne parle pas. Elle n'a marché qu'à 40 mois.

Malgré sa maladie, Malia est une enfant pétillante, au regard malicieux. Elle profite des séances dans la salle de gymnastique aux agrès de St Pierre, pour découvrir les immenses parcours de motricité, proposés par son entraîneur de Babygym Jessy, chaque samedi matin.

En complément des séances avec la psychomotricienne, les ateliers de gymnastique lui permettent de découvrir de

nouvelles situations dans l'espace : grimper aux espaliers, sauter sur le trampoline, traverser des tunnels, se suspendre aux barres, marcher sur les poutres. Elle se fond totalement dans son groupe et profite pleinement des séances, accompagnée de sa maman, comme tous les enfants du club de 2 à 5 ans. L'association est ravie de pouvoir accueillir Malia et contribuer à son épanouissement.

Le club de gym de Saint-Pierre est connu pour rapporter beaucoup de médailles lors des compétitions, mais il apporte surtout des sourires à chacun de ses adhérents ; et celui de Malia est très important pour le club, il vaut largement une médaille d'or.

■ Association Amicale bouliste

**Des tournois ouverts à tous**



**Concours mêlée tournante vendredi 19 mai 2017**

Doublettes

Rendez-vous 19h. Participation de 2€ par joueur.

**Concours mêlée tournante en doublettes (jet du but)**

Les 8 mai et 17 juin 2017 à 14h

Participation de 2€ par joueur

Assiette anglaise et frites sur réservation

**Contact :** Michel Bertel au 06 15 96 96 97

Organise le : **ASR.**

**13<sup>ème</sup> Trophée des 2 Golfs**

de Saint-Pierre du Perray

**Du jeudi 08 au dimanche 11 juin 2017**

**Golfs de Sénart & de Villeray**

Compétition officielle de Golf sur 2 tours ouverte à tous. Inscriptions directement dans l'un des deux golfs. Départ au choix jeudi-venredi ou samedi-dimanche.

# i@d

Vos **Conseillers en Immobilier**  
sur votre commune et ses environs

**ACHAT - VENTE - LOCATION**



RÉSEAU DE  
PROXIMITÉ



HONORAIRES  
ADAPTÉS



DIFFUSION SUR  
+ DE 200 SITES



RECHERCHES  
PERSONNALISÉES

[iadfrance.fr](http://iadfrance.fr)

Nathalie JOLY

06 52 24 57 22



Delphine DELMAS

06 65 13 95 53



Olivier  
MARTINOVITCH

07 68 96 16 89



**Vous souhaitez un encart publicitaire ?  
Contactez le service communication au 01 69 89 75 07**

Automatismes - Domotique - Volets - Stores - Fenêtres  
Portes de garages - Portail - Pergola - Alarme

**Sébastien GILARDON**

Saint-Pierre-du-Perray



Tél. : 09 81 21 99 31  
Mob. : 06 60 19 75 88



Email : [easy-matik@bbox.fr](mailto:easy-matik@bbox.fr)  
Rejoignez nous sur Facebook pour suivre nos installations

# Intermarché

saint-pierre-du-perray

**DES PRIX BAS  
TOUTE L'ANNÉE**

+ de **5000** références

Extension de **500 m<sup>2</sup>**



**Horaires d'ouverture :**

Lundi de 9h à 19h30  
Mardi - mercredi - Jeudi - Samedi  
de 8h30 à 19h30  
Vendredi de 8h30 à 20h  
Dimanche de 9h à 12h45



**Route de Lieusaint à Saint-Pierre-du-Perray  
Tél. : 01 69 89 65 00**



## GDS

Automobiles

**Mécanique - Carrosserie - Peinture  
Vente et occasion toutes marques**



[www.gds-automobiles.fr](http://www.gds-automobiles.fr)  
ZAC du Fresne - 40 rue du trou grillon  
91280 Saint-Pierre-du-Perray  
Tél. : 01 78 76 59 58  
Courriel : [gds.automobiles@hotmail.fr](mailto:gds.automobiles@hotmail.fr)

## ■ Association Culturelle et Sportive

### Madame Goëmé, nommée Présidente d'honneur de l'A.C.S.



Après 36 ans de présidence à l'A.C.S., Madame Goëmé a décidé de passer la main. L'A.C.S. qui comptait 500 adhérents et 14 salariés était une petite entreprise qu'Huguette dirigeait d'une main de maître, dans une optique de solidarité, de convivialité, en maintenant un lien très fort avec son équipe de bénévoles.

Saviez-vous que le tennis, le tennis de table, le volley, la danse, la gymnastique, le théâtre, les cours de musique, d'anglais... toutes ces sections faisaient partie intégrantes de l'ACS? Devenues trop importantes, ces sections ont pris leur envol grâce à l'aide financière et matérielle de l'ACS. Huguette était en plus la spécialiste de l'organisation des voyages à l'étranger et des sorties culturelles sur Paris. Bénévole dévouée pour les Saint-Perrayens, nous ne pouvons que la remercier de son engagement, et lui souhaitons un bon anniversaire pour ses 80 printemps...

Souhaitons la bienvenue à la nouvelle Présidente, Mme Michelle Lhotellier.

### Ouverture d'un cours de Hatha Yoga...

Avec Lydia, professeur diplômée de la Fédération Française de Yoga. Educatrice sportive, spécialisée dans les métiers de la forme et de la rééducation, le mardi de 12h à 13h15, Salle la Javanaise, Espace Gainsbourg.

#### Qu'est-ce que le Hatha Yoga ?

Le Hatha Yoga est une culture physique de 4000 ans et faisait partie à l'origine de l'ayurveda, médecine indienne traditionnelle. Elle développe la respiration et harmonise l'influence nerveuse, donc du mental sur le corps. Elle est particulièrement reposante et vitalisante. Le Hatha Yoga permet de trouver son bien être intérieur, grâce à des souffles, des concentrations, des méditations, des postures. Deux autres cours de Hatha Yoga existent déjà au sein de l'A.C.S., les mardis de 18h à 19h30 et de 19h30 à 21h, dans l'ancienne mairie, avec comme professeur Philippe, professeur diplômé de Yoga. (Il reste encore quelques places). Un cours d'essai gratuit.

**Renseignements : 06 63 91 46 70 ou 06 62 59 67 86**

## ■ Association Art Danse SPP

### Les amateurs de danse vont être conquis !



Vous cherchez des cours de danse de Salon, Rock, Salsa ou danses en ligne. Notre Association vous propose :

- Le lundi : Salle Melody Nelson  
Danses de salon (3 niveaux) : Valse lente (anglaise), Valse viennoise, Tango, Quick step, Chacha, Paso doble, Samba, Rumba, Slow fox.
- Le jeudi : Salle La Javanaise  
Danse en ligne, Rock (2 niveaux), Salsa (2 niveaux).

Artdanse SPP organise tous les mardis des soirées d'entraînement de 19h30 à 22h afin de mettre en pratique les cours enseignés. Nous organisons également en moyenne une fois par mois, des soirées le vendredi de 21h à 01h. Ces soirées sont ouvertes aux adhérents et non adhérents. Jeunes et moins jeunes de tous niveaux, vous avez envie d'apprendre ou de vous perfectionner, venez nous rejoindre...

Rendez-vous sur notre site : <http://artdancespp.wifeo.com> pour faire connaissance avec notre association, consulter les dates des soirées ouvertes aux adhérents et non adhérents.

**GARAGE AUTOSERVICES**

**Réparations**  
Véhicules toutes marques

**NOUVEAU** Dépollue  
Décalamine

**DÉcalamin'heure**

Récupérez jusqu'à **15 %** de votre carburant !  
Plus de croissance moteur !  
Réduit le **CO2** à plus de **70 %** !

ZAC du Trou Grillon 01 60 75 61 61  
91280 St-Pierre-du-Perray @ autoservices.stpierre@wanadoo.fr

**O<sub>2</sub> care services**

VOUS ÊTES AU CŒUR DE NOTRE ATTENTION  
O<sub>2</sub> Sénart vous accueille !

MÉNAGE/REPASSAGE GARDE D'ENFANTS

> Contactez-nous ! **www.o2.fr**

O<sub>2</sub> Sénart  
462 rue Benjamin Delessert  
77550 Moissy-Cramayel

**N° National**  
02 43 72 02 02  
APPEL NON SURTAXÉ

**SJ SERVICES à la PERSONNE**

BH Sérénité SARL au capital de 15 000€ - RCS Melun 816 860 156 - Commerçant indépendant membre du réseau O<sub>2</sub> - 462 rue Benjamin Delessert - 77550 Moissy-Cramayel

**TAXI RADIO CORBEIL**

St-Germain-lès-Corbeil - Saintry-sur-Seine  
St-Pierre-du-Perray - Villabé

**01 60 88 14 14**

Transport toute distance • Gare et Aéroport  
Transport de malade assis  
18 voitures - 7 jours sur 7  
Tél. Borne - Gare : 01 64 96 26 00

TAXI CONVENTIONNE

**Vous souhaitez un encart publicitaire ?  
Contactez le service communication au 01 69 89 75 07**

PARC D'ATTRACTIONS  
**BABYLAND AMILAND**  
LE ROYAUME DES ENFANTS et de la famille

**BABYLAND**

31 ATTRACTIONS QUI ENCHANTERONT PETITS ET GRANDS !

INFOS ET RÉSERVATIONS : 01.69.89.24.39  
WWW.PARCBABYLAND.FR

RN 446 ENTRE MELLIN ET CORBEIL, ADRESSE GPS : 214, ROUTE DE MELLIN À SAINT-PIERRE-DU-PERRAY

**Plomberie Chauffage Sanitaire**

**P.C.S**

**DÉPANNAGE RAPIDE 24/24  
DEVIS GRATUIT**

Garantie, sérénité, au meilleur prix !

Mr Barré Nicolas 06.40.72.62.16 / 01.75.66.68.44  
3, Boulevard Christian Jullien contact mail : pcs91@live.fr  
B101  
91280 Saint Pierre du Perray www.pcs91.fr

**ARNAUD MARIN**  
Maison fondée en 1877

LA VOLONTÉ DE RESPECTER VOS SOUHAITS... en toute sérénité

PROCHE DE VOUS

**CORBEIL ESSONNES - 01.64.96.19.19**  
104, bd de Fontainebleau - 91100 CORBEIL-ESSONNES

**MENNECY - 01.64.57.23.00**  
46, bd Charles De Gaulle - 91540 MENNECY

**RIS ORANGIS - 01.69.43.66.33**  
39, rue Johnstone Reckitt - 91130 RIS-ORANGIS

**JUVISY SUR ORGE - 01.69.24.81.50**  
16 ter, Avenue de la Cour de France - 91260 JUVISY SUR ORGE

www.pf-amarin.com



## 📞 Numéros utiles 📞

- Mairie.....01 69 89 75 00
- Services techniques.....01 69 89 75 13
- Service urbanisme.....01 69 89 75 14
- Service éducation.....01 69 89 75 09
- Service social / seniors.....01 69 89 75 06
- Service Culture / Associatif...01 69 89 75 24
- Éveil Municipal Artistique.....01 69 89 75 20
- Service des sports.....01 69 89 75 26
- Service jeunesse.....01 69 89 21 03
- Maison des Petits Pas.....01 60 75 80 00
- Les P'tits Grillons.....01 81 07 50 80
- Centres de Loisirs :
  - Manureva élémentaire.....01 69 89 01 23
  - Gavroche maternel.....01 60 79 06 92
- R.A.M..... 01 69 89 46 09
- Médiathèque P. Séghers... 01 60 75 04 12
- Police municipale.....01 69 89 22 74
- Astreinte.....06 83 81 97 47  
(Uniquement en cas d'urgence sur le domaine public)



**Une question à Mme le Maire ou à vos élus ?**

Il suffit d'un clic sur la barre générale à gauche du site internet de la Mairie :

[www.saint-pierre-du-perray.fr](http://www.saint-pierre-du-perray.fr)

## Flash infos...

### Printemps des poètes 2017 en Médiathèque

Au cours d'un atelier plastique et littéraire, des élèves de 6<sup>ème</sup> 1 sont venus garnir le Baobab de fruits colorés et d'une sélection de poèmes inspirés par l'Afrique. Tout au long du mois de mars, les visiteurs de la Médiathèque étaient invités à cueillir les poèmes et à les emporter.



### Emilie le Provost, pedicure-podologue

Conventionnée diabète  
Soins à domicile ou en cabinet  
Consultation du lundi au samedi sur rendez-vous  
5 rue Baron Lacaze  
Tél. : 07 87 07 81 88

### Boutique en ligne de produits naturels et bio



Ce site a pour vocation de proposer et représenter les produits naturels ou bio sélectionnés avec attention pour une fiabilité absolue.

Produits : santé, bien-être, beauté, diététique, bébé & enfant, produits ménagers, épicerie, animaux.

Contact : 01 60 75 73 02  
Courriel : [contact@brinnaturel.fr](mailto:contact@brinnaturel.fr)  
Site internet : <http://brinnaturel.fr>

### Un nouveau dentiste rue du Commerce

Dr Viviane VU  
Chirurgien-dentiste  
Diplômée de Paris V  
14 rue du Commerce  
R.D.V. par tél. au 01 60 75 44 02  
ou sur internet sur le site de [RDVdoc.fr](http://RDVdoc.fr)



Suivez toute l'actualité sans aucune inscription !  
[facebook.com/mairiesaintpierre](https://facebook.com/mairiesaintpierre)

## État-civil

### ► Naissance

**FRANCOIS-EUDOXIE-SANON** Ines le 18/12/2016  
**EKUTSU MONGENANGA** Ruben le 29/12/2016  
**POBLAH** Alicia le 31/12/2016  
**MAUSSE** Manon le 03/01/2017  
**ABBAS** Nassim le 10/01/2017  
**BEN ALI** Nolwenn le 14/01/2017  
**DÉCHIRAT PIERRON** Mathis le 14/01/2017  
**BRIKI** Sajid le 23/01/2017  
**COIGNÉE** Coline le 28/01/2017  
**TABOURE** Beyloulou le 29/01/2017  
**CAMARA** Ibrahim le 02/02/2017  
**CALLE BONNET** Léana le 02/02/2017  
**CORTANA** Caly le 05/02/2017  
**MALAUSSENA** Aliénor le 08/02/2017

**ROUADI** Ishak le 12/02/2017  
**STOLL** Hugo le 14/02/2017  
**DA SILVA** Miléna le 19/02/2017  
**BACCAM PERRIER** Lahna le 20/02/2017  
**ROSSI** Raphaël le 25/02/2017  
**BRETEAU** Zoé le 06/03/2017  
**RABESON** Thély le 10/03/2017  
**RODRIGUES** Roméo le 12/03/2017

### ► Décès

**DOKI-THONON** Jean  
**TIÉCHON** Geneviève épouse **BREHERET**  
**GRATIEU** Michel  
**CHICOT** Jean

**CORBOT** Marguerite-Marie veuve **SCHUVER**  
**HANIN** Marie-Antoinette veuve **SAUVAGE**  
**DUBOIS** Albert  
**CASSAR** Yvan  
**HENRY** Geneviève veuve **BRÉHÉRET**  
**LÉOST** Yvette  
**BUTRAK** Jean  
**ROTH** Fabienne épouse **VERMERSCH**  
**BRUOT** Bernard  
**ROMANO** François

## ■ *J'aime St Pierre du Perray*

### Un engagement permanent

En mars 2014, vous avez choisi un programme. Notre majorité municipale, présente sur le terrain, avance chaque jour dans sa réalisation.

Alors que nous avons obligation à construire par notre statut de ville nouvelle (ce dont notre opposition est parfaitement au courant), nous nous attachons à créer une ville à taille humaine, équilibrée entre maisons individuelles et bâtiments de faible hauteur (nouvelle ZAC de Villeray), préservant des espaces verts et agricoles, conformément à notre programme !

En 3 ans, nous avons dégagé 3 Millions d'euros d'économie (ce que reconnaît d'ailleurs notre opposition !), tout en maintenant un haut niveau de services et

d'investissements : rénovation de nos écoles, centres de loisirs et locaux associatifs, création de notre 1<sup>ère</sup> Maison d'Assistante Maternelle, renforcement des Nouvelles Activités Périscolaires, création d'une aire de jeux, création d'une aire de street Workout, mise en place d'un important plan pluriannuel d'élagage, réfection de plusieurs rues, organisation de nouveaux événements festifs qui animent notre ville (chasse aux œufs, bal masqué, boum des ados, salon du tourisme, etc), pose de bancs et poubelles autour du lac. Par ailleurs, une nouvelle aire de jeux pour les plus jeunes va prochainement être créée près du lac de la Mairie.

Et ceci, sans augmentation des taux communaux des impôts locaux depuis 4

ans, malgré la baisse massive des dotations de l'Etat aux communes ! Les dépenses ont été gérées avec discernement, à la fois pour satisfaire une continuité des services aux habitants et faire les économies nécessaires.

Justement ! Parlons « économies ». C'est grâce à cette gestion rigoureuse que nous avons aujourd'hui les moyens d'acquérir un **bâtiment pour créer une Maison médicale**, sans oublier les employés municipaux qui pourront bénéficier d'un nouveau **Centre Technique** pour entretenir notre commune.

Nous déroulons notre programme fidèlement à nos engagements. CQFD.

**Gérard Cerles,**  
porte-parole du groupe majoritaire

## ■ *Vivre Saint Pierre du Perray*

### Climat délétaire...

Depuis 3 ans, la Municipalité s'applique à détruire ce qui faisait l'attractivité de notre commune. Tous les publics sont visés. En premier lieu les familles. Les prestations extrascolaires ont vu leur prix à tel point s'envoler que de nombreux enfants sont livrés à eux-mêmes car les garderies sont devenues trop chères. Les tarifs des activités pour les Anciens ont suivi le même chemin. Les associations aussi ont été « punies » et notamment les associations culturelles dont les subventions n'augmenteront pas encore une fois cette année. Tout cela pourrait s'expliquer si notre ville était en difficulté. Mais il n'en est rien, en 2016 l'excédent de fonctionnement se situera autour de 3 Millions d'Euros ! A cela s'ajoute la valse des personnels qui ne supportent plus le climat délétaire imposé par la Majorité Municipale. Un véritable gâchis dont nous mettrons très longtemps à nous relever ! **Pierre de RUS - Annick VIGUIE - Annick DISCHBEIN - Hubert REYNAUD**

## ■ *Les amis de Saint-Pierre-du-Perray*

### À quand un bilan de mi-mandat ?

Déjà 3 ans que notre mairesse est en place et quel est le bilan de son action à mi-mandat pour notre ville ? Nous avons cherché en vain. À part beaucoup de nouvelles constructions, dont elle avait promis l'arrêt pur et simple en 2014, nous n'avons réussi à voir qu'une nouvelle toute petite aire de jeux à Anne Franck. SINON RIEN et aucun projet ou aménagement particulier à l'horizon. Par contre, nous avons noté un cumul des mandats, pour elle-même, à la limite de l'indécence, une augmentation de ses indemnités sur le dos de ses adjoints, une équipe municipale majoritaire qui se réduit de plus en plus, une absence de dialogue (absence des comités de quartier) et des promesses toujours non tenues comme la police de nuit ou le cabinet médical. ON PEUT MIEUX COMPRENDRE L'ABSENCE DE BILAN DE MI MANDAT DE NOTRE MAIRE, VU QU'ELLE N'A RIEN À DIRE. Dominique Verots

## ■ *L'humain d'abord pour Saint-Pierre*

Vous lisez ces lignes à l'approche des élections présidentielles. A l'heure où la corruption, les affaires souillent le sens de la politique, l'amélioration de la vie des citoyens est-elle à l'œuvre dans notre commune quand on ignore délibérément les exigences des habitantEs ? Quand s'interrogera-t-on sur le coût humain, social des mensonges, de l'autoritarisme et du cynisme, sur le sentiment d'abandon de toute une partie de la population : Caisse des écoles toujours pas convoquée, Site ancienne mairie : ses nuisances, entretien de la commune, Locaux du SAN( Maison de Santé) dont le prix augmente à chaque conseil etc... ? Avant le vote du Budget, le débat d'orientation budgétaire aura-t-il rendu de la Souveraineté aux habitantEs ? Non ! Cette idée est trop loin de ce qui reste des têtes courbées de la majorité municipale ! **Marie-France WINGHARDT**

## ■ *Libre pensée à Saint Pierre du Perray*

Il était une fois, un village où régnaient le couple royal et ces colistiers. Ils avaient succombé au sortilège de la reine. Certains se réveillèrent et gagnèrent le maquis, d'autres pensaient qu'ils pouvaient changer la reine et certains de ces fidèles. Hélas, la gestion du couple régnant n'était que stratégies, mensonges et chantages. Aujourd'hui, déçue par cette façon de régner, une de leurs adjointes vient de démissionner pour rejoindre un groupe de résistants. Le fou de la reine pouvait les traiter de traîtres, de pleureurs et autres sobriquets. Eux, savaient qu'ils détenaient la vérité. Les colistiers du couple royal seront bientôt, souhaitons-le, libérés de ce sortilège. Et peut-être auront-ils le courage de venir grossir les rangs de ceux qui sont debout.

Armelle Rouzier, Valerie Lemaire, Isabelle Pourchot, Vincent Lorriere, Alexia Velasco

## ■ *Murielle Keller*



# DÉMÉNAGEZ RELAX !

## ACHETEZ CHEZ PROMO GÉRIM

PROMOTEUR CONSTRUCTEUR



# DÉCOUVREZ NOS OPPORTUNITÉS POUR DEVENIR PROPRIÉTAIRE

CORBEIL-ESSONNES RIVE DROITE • ATHIS-MONS • EVRY

[promogерim.fr](http://promogерim.fr)

**01 76 31 04 65**

# Fête des Voisins

MAI  
19

à partir  
de 19h

*Dans votre rue,  
votre quartier*



saint-pierre  
du-perray

Renseignements : 01 69 89 75 17